

TABLE DES MATIERES

ELEMENTS D'INSPECTION AVANT LIVRAISON	2	Entretien dans des conditions de conduite	
ENTRETIEN GENERAL	4	difficiles (kilométrage annuel < 30 000 km/an)	14
ENTRETIEN PERIODIQUE (SAUF POUR		Programme d'entretien pour les moteurs à	
L'EUROPE)	6	essence (kilométrage annuel > 30 000 km/an).....	16
Entretien du moteur et du système d'émission		MOTEUR QG18DE	16
(moteur QG18).....	6	ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA	
Entretien du moteur (moteur YD22)	7	CARROSSERIE	17
Entretien du châssis et de la carrosserie.....	8	Programme d'entretien pour les moteurs diesel	
Entretien dans des conditions de conduite		(kilométrage annuel > 30 000 km/an)	18
difficiles	9	MOTEUR YD22	18
CONDITIONS DE CONDUITE DIFFICILES	9	ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA	
ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)	10	CARROSSERIE	19
Programme d'entretien pour les moteurs à		Entretien dans des conditions de conduite	
essence (kilométrage annuel < 30 000 km/an).....	10	difficiles (kilométrage annuel > 30 000 km/an)	20
MOTEUR QG18DE	10	LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDES	22
ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA		Liquides et lubrifiants.....	22
CARROSSERIE	11	Indice de viscosité SAE.....	23
Programme d'entretien pour les moteurs diesel		MOTEUR A ESSENCE.....	23
(kilométrage annuel < 30 000 km/an)	12	MOTEUR DIESEL.....	23
MOTEUR YD22	12	Richesse de mélange du liquide de	
ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA		refroidissement moteur.....	24
CARROSSERIE	13		

ELEMENTS D'INSPECTION AVANT LIVRAISON

La liste ci-dessous énumère les points à vérifier avant de remettre un véhicule à son acquéreur. En cas d'ajout de tout autre élément essentiel non mentionné ici, il est conseillé de bien respecter les conditions particulières de chaque pays.

Effectuer les interventions spécifiques à chaque modèle. Prière de consulter le texte de cette section pour connaître les caractéristiques.

ELEMENTS D'INSPECTION AVANT LIVRAISON



INSPECTION AVANT LIVRAISON DE VEHICULE NEUF

Nom du client :	Modèle :
Adresse :	VIN :
	Code et n° du moteur :
Nom du concessionnaire :	Numéro d'homologation : Date de livraison :
Code :	N° de clé :
	Code de la radio :

N° <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement	N° <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement
--	--

1 Installer le kit de protection du véhicule

Le cas échéant :

2 Poser tous les accessoires commandés (par exemple, barre de remorquage, système audio, système de navigation, climatisation, garnitures optionnelles)

SOUS LE CAPOT

3 Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et l'absence de fuites au niveau du système de refroidissement

4 Charger la batterie et vérifier l'état des bornes

5 Vérifier la tension des courroies d'entraînement

6 Vérifier l'absence d'eau ou de poussière (moteur diesel uniquement) dans le filtre à carburant ainsi que l'étanchéité du circuit à carburant

7 Vérifier le niveau d'huile moteur et l'absence de fuites d'huile

8 Vérifier les niveaux de liquide de frein et d'embrayage et vérifier l'absence de fuites au niveau des conduites

9 Vérifier et remplir les réservoirs de liquide de lave-vitres

Le cas échéant :

10 Vérifier le niveau du liquide de direction assistée et l'étanchéité des conduites de liquide

11 Vérifier l'absence de fuites de gaz au niveau du système de climatisation

INTERIEUR ET EXTERIEUR

12 Installer le fusible de transit s'il a été retiré pour le stockage du véhicule

13 Vérifier le fonctionnement des instruments, des jauges, des éclairages, de l'avertisseur sonore et des accessoires

14 Vérifier le fonctionnement et l'ajustement des essuie-glaces et des lave-vitres

15 Vérifier le fonctionnement des rétroviseurs extérieurs et des pare-soleil

16 Entrer le code de la radio et régler la montre

17 Vérifier le réglage du frein de stationnement

18 Vérifier le réglage de la pédale de frein

19 Vérifier le fonctionnement de l'antivol de direction

20 Vérifier le fonctionnement des dispositifs de réglage et des ceintures de sécurité

21 Vérifier le fonctionnement et l'alignement des vitres

22 Vérifier l'ajustement et l'alignement des moulures, garnitures et raccords

23 Vérifier l'ajustement et l'adhérence des joints

24 Vérifier la pose et l'alignement du capot, du couvercle de coffre, des panneaux de porte et de la trappe à carburant

25 Vérifier le fonctionnement des verrouillages, des clés, de la télécommande, des serrures de porte et de la télécommande de déverrouillage de couvercle de coffre et de trappe à carburant

26 Vérifier les couples d'écrou de roue

27 Vérifier la pression des pneus (roue de secours y compris)

28 Vérifier le fonctionnement de l'outillage et du cric

Le cas échéant :

29 Vérifier l'inhibiteur du démarreur de boîte de vitesses automatique

30 Vérifier le fonctionnement et l'alignement du toit

DESSOUS DE CAISSE

31 Vérifier le niveau d'huile et l'étanchéité de la boîte de vitesses manuelle, du différentiel et de la boîte de transfert

32 Serrer les boulons et écrous de la timonerie de direction et de la boîte de vitesses, des pièces relatives à l'essieu/la suspension, de l'arbre de transmission et du système d'échappement

33 Vérifier les conduites de frein et d'embrayage ainsi que l'étanchéité des réservoirs d'huile/de liquide

Le cas échéant :

34 Déposer les cales d'entretoise de suspension avant

35 Vérifier le couple des fixations de carrosserie

ESSAI SUR ROUTE

36 Vérifier le fonctionnement de l'embrayage

37 Vérifier le fonctionnement du frein à pied

38 Vérifier le fonctionnement du frein de stationnement

39 Vérifier le fonctionnement et le centrage automatique de la direction ainsi que le parallélisme des roues

40 Vérifier le rendement du moteur

41 Vérifier, depuis l'habitacle, l'absence de grincements, bruits métalliques et cliquetis au niveau des suspensions et des freins

42 Vérifier le fonctionnement du chauffage, de la ventilation et de la climatisation

43 Vérifier le fonctionnement de la radio, du lecteur de cassette et du lecteur de CD

44 Vérifier le fonctionnement et la suppression du compteur kilométrique et des instruments relatifs au trajet

45 Vérifier le fonctionnement des instruments

Le cas échéant :

46 Vérifier le fonctionnement des passages de rapports ascendants et descendants de la boîte de vitesses automatique

47 Vérifier le fonctionnement du système de régulateur de vitesse et du système de navigation

AVEC MOTEUR A TEMPERATURE NORMALE DE FONCTIONNEMENT

48 Vérifier le régime de ralenti

Le cas échéant :

49 Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique

VERIFICATION FINALE - TECHNICIEN

50 Retirer le kit de protection du véhicule

51 Ajuster les tapis intérieurs et les enjoliveurs de roue

52 Vérifier l'absence de dommages au niveau des éléments métalliques et de la peinture à l'extérieur et à l'intérieur du véhicule

53 Laver l'extérieur et nettoyer l'intérieur

Les vérifications ci-dessus ont été effectuées. Tout défaut éventuel a été réparé et la véhicule a passé avec succès l'inspection avant livraison

Date : _____ Inspection n° : _____

Signature du technicien : _____

VERIFICATION FINALE - CHEF DES VENTES

54 Vérifier que tous les accessoires commandés par le client sont bien réglés

55 Vérifier que le véhicule contient les manuels du conducteur adéquats et vérifier également les manuels concernant les accessoires

56 Remplir le livret de garantie

Je confirme être satisfait par l'état du véhicule ; il est donc possible de le livrer au client

Date : _____

Signature du chef des ventes : _____

ENTRETIEN GENERAL

L'entretien général concerne les éléments du véhicule qui doivent être contrôlés pendant l'utilisation normale et quotidienne du véhicule. Ces éléments sont essentiels pour que le véhicule continue de fonctionner correctement. Les propriétaires d'un véhicule peuvent effectuer eux-mêmes ces contrôles et vérifications ou en charger leur concessionnaire NISSAN moyennant un tarif nominal.

EXTERIEUR DU VEHICULE

Sauf indication contraire, les éléments indiqués ci-dessous doivent faire l'objet d'un contrôle périodique.

Elément		Page de référence
Pneus	Vérifier périodiquement, lors des arrêts dans une station service, la pression des pneus au moyen d'un manomètre, sans oublier la roue de secours, et régler à la pression spécifiée si nécessaire. Vérifier tout particulièrement que les pièces ne sont pas endommagées, coupées ou excessivement usées.	—
Balais d'essuie-glace de pare-brise	Vérifier s'ils ne sont pas abîmés ou usagés lorsqu'ils ne fonctionnent pas correctement.	—
Portes et capot moteur	S'assurer que toutes les portes, le capot moteur, le couvercle de coffre et le hayon fonctionnent correctement. S'assurer également que tous les verrouillages fonctionnent correctement. Graisser si nécessaire. S'assurer que la gâche secondaire maintient le capot fermé lorsque la gâche principale est relâchée. Lors de la conduite sur des chaussées recouvertes de sel ou d'autres matériaux corrosifs, effectuer de fréquents contrôles de graissage.	BT-8 BT-15
Permutation des pneus	La permutation des pneus doit s'effectuer tous les 10 000 km.	SU-10

HABITACLE

Vérifier régulièrement les éléments ci-dessous, notamment lors d'un entretien périodique, d'un nettoyage du véhicule, etc.

Elément		Page de référence
Eclairages	Vérifier le bon fonctionnement des phares, des feux de stop, des feux arrière, des clignotants et des autres feux, et contrôler s'ils sont bien réglés. Vérifier également le réglage des faisceaux de phares.	—
Témoins d'avertissement et témoins sonores	Vérifier le bon fonctionnement de tous les témoins d'avertissement et témoins sonores.	—
Volant de direction	S'assurer qu'il est réglé au jeu spécifié. Effectuer un contrôle en cas de changements dans la direction, tels qu'un jeu libre excessif, une direction trop dure ou des bruits inhabituels. Jeu libre : moins de 35 mm	—
Ceintures de sécurité	Vérifier le bon fonctionnement et le montage correct des pièces du système de ceintures de sécurité (par exemple, les boucles, le dispositif d'ancrage, le dispositif de réglage et les enrouleurs). Vérifier que la ceinture n'est pas endommagée, usée, effilochée ou n'a pas de traces de coupure.	RS-3

SOUS LE CAPOT ET SOUS LE VEHICULE

Les points d'entretien listés ici doivent être vérifiés périodiquement, par exemple à chaque vidange ou plein en carburant.

Elément		Page de référence
Liquide de lave-vitre de pare-brise	S'assurer qu'il reste une quantité suffisante de liquide dans le réservoir.	—
Niveau du liquide de refroidissement moteur	Vérifier le niveau du liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid.	LC-19, LC-44
Niveau d'huile moteur	Vérifier le niveau de l'huile après avoir garé le véhicule (sur un terrain plat) et après avoir arrêté le moteur.	LC-8, LC-30

ENTRETIEN GENERAL

Elément		Page de référence
Niveaux de liquide de frein et d'embrayage	S'assurer que les niveaux des liquides de frein et d'embrayage se trouvent bien entre les repères "MAX" et "MIN" sur le réservoir.	BR-11
Batterie	Vérifier le niveau du liquide de chaque élément. Il doit être compris entre les repères MAXI et MINI.	—

ENTRETIEN PERIODIQUE (SAUF POUR L'EUROPE)

Entretien du moteur et du système d'émission (moteur QG18)

Les tableaux suivants présentent le programme normal d'entretien. En fonction des conditions climatiques et atmosphériques, des types de revêtements de chaussée, des habitudes individuelles de conduite et de l'utilisation du véhicule, des opérations d'entretien additionnelles ou plus fréquentes peuvent être requises.

Un entretien similaire est nécessaire pour les entretiens périodiques dépassant la dernière fréquence d'entretien comme indiqué dans les tableaux.

Entretien du moteur et du système d'émission (moteur QG18)

Abréviations : I = Inspecter et corriger ou remplacer si nécessaire, R = Remplacer, A = Régler, C = Nettoyer, E = Vérifier et corriger le taux de mélange du liquide de refroidissement du moteur. NLMA0046S05

OPERATIONS D'ENTRETIEN	km x 1 000 Mois	Périodicité d'entretien										Page de référence
		1 —	10 6	20 12	30 18	40 24	50 30	60 36	70 42	80 48		
Sous le capot et dessous de caisse												
Couple des collecteurs et des écrous de tuyau d'échappement*1		I										—
Jeu de la soupape d'admission et d'échappement*2				A		A		A			A	EM-49
Courroies d'entraînement		I*1		I*1		I		I*1			I	EM-15
Huile moteur (Utiliser l'huile API SE, SF, SG, SH ou SJ.)★			R	R	R	R	R	R	R	R	R	LC-8
Filtre à huile moteur (Utiliser un filtre d'origine NISSAN ou équivalent)★			R	R	R	R	R	R	R	R	R	LC-9
Liquide de refroidissement moteur (Utiliser du liquide de refroidissement L250 d'origine Nissan ou de qualité équivalente.)	Voir NOTE (1)					E					R	LC-19
Système de refroidissement				I		I		I			I	LC-12
Conduites de carburant						I					I	FE-4
Filtre à air (type à papier sec)★			C	C	C	R	C	C	C		R	EM-18
Filtre à air (type à papier visqueux)★						R					R	EM-18
Filtre à carburant	Voir NOTE (2)											FE-8
Système de recyclage des gaz du carter (PCV)				I*1		I*1		I*1			I*1	EC-1024
Bougies d'allumage (type conventionnel)*3						R					R	—
Bougies d'allumage (type conventionnel, pour carburant au plomb)*1			I	R	I	R	I	R	I		R	—
Bougies d'allumage (type conventionnel, pour carburant sans plomb)*1			I	I	I	R	I	I	I		R	—
Canalisations d'évaporation EVAP (avec cartouche en charbon)						I					I	EC-1021
Flexibles à dépression et raccords*1				I		I		I			I	EC-602
Sonde à oxygène chauffée (capteur des gaz d'échappement)						I					I	EC-890 ou EC-902

REMARQUE :

★ Les points d'entretien désignés par une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent, conformément aux indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

(1) Utiliser du liquide de refroidissement d'origine Nissan ou de qualité équivalente, afin d'éviter la formation possible de corrosion d'aluminium dans le système de refroidissement du moteur provoquée par du liquide de refroidissement du moteur qui ne serait pas d'origine. Après la première vidange, remplacer tous les 40 000 km ou 24 mois.

(2) Élément ne nécessitant pas d'entretien. Pour les procédures d'entretien, se reporter à la section FE.

*1 : Modèles avec catalyseur trois voies

ENTRETIEN PERIODIQUE (SAUF POUR L'EUROPE)

Entretien du moteur (moteur YD22)

*2 : Il n'est pas nécessaire de procéder à un entretien périodique sur les modèles équipés d'un catalyseur à trois voies. Cependant, si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

*3 : Modèles équipés de catalyseurs à trois voies

Entretien du moteur (moteur YD22)

NLMA0046S02

Abréviations : I = Inspecter et corriger ou remplacer si nécessaire, R = Remplacer, D = Vérifier le filtre et vidanger l'eau, E = Vérifier et corriger la richesse de mélange du liquide de refroidissement.

OPERATIONS D'ENTRETIEN		Périodicité d'entretien									
Effectuer dès que le nombre de kilomètres ou de mois est atteint.	km × 1 000	1	10	20	30	40	50	60	70	80	Page de référence
	Mois	—	6	12	18	24	30	36	42	48	
Sous le capot et dessous de caisse											
Couple de collecteurs & écrous de tuyau d'échappement		I									—
Jeu des soupapes d'admission et d'échappement	Voir NOTE (1)										EM-184
Courroies d'entraînement		I		I		I		I		I	EM-127
Huile moteur (Utiliser de l'huile API CD, CE, CF, CF-4.)★	Voir NOTE (5)	Remplacer tous les 15 000 km ou 12 mois									LC-30
Filtre à huile moteur (Utiliser une pièce d'origine Nissan ou équivalente.)★	Voir NOTE (2)	Remplacer tous les 15 000 km ou 12 mois									LC-32
Liquide de refroidissement moteur (Utiliser du liquide de refroidissement d'origine NISSAN ou de qualité équivalente.)	Voir NOTE (3)					E				R	LC-44
Système de refroidissement				I		I		I		I	LC-36
Conduites de carburant						I				I	FE-16
Filtre à air (type à papier visqueux)★						R				R	EM-129
Filtre à carburant★			D	D	D	R	D	D	D	R	FE-16
Injecteurs	Voir NOTE (4)										EM-163

REMARQUE :

L'entretien des éléments marqués par "★" doit être effectué plus fréquemment conformément à "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

(1) Si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

(2) Le filtre à huile et le joint torique sont des pièces de remplacement.

(3) Utiliser du liquide de refroidissement moteur d'origine Nissan ou tout autre produit de qualité équivalente, afin d'éviter tout risque de corrosion de l'aluminium à l'intérieur du circuit de refroidissement moteur dû à l'utilisation d'un liquide de refroidissement moteur non d'origine. Après la première vidange, remplacer tous les 40 000 km ou 24 mois.

(4) Si la puissance du moteur diminue, de la fumée d'échappement noire est émise, le bruit du moteur augmente, vérifier les injecteurs et si nécessaire, remplacer l'ensemble d'injecteur.

(5) Ne jamais utiliser d'huile CG-4.

ENTRETIEN PERIODIQUE (SAUF POUR L'EUROPE)

Entretien du châssis et de la carrosserie

Entretien du châssis et de la carrosserie

=NLMA0046S03

Abréviations : I = Inspecter et ajuster ou remplacer si nécessaire, R = Remplacer, L = Lubrifier

OPERATIONS D'ENTRETIEN		Périodicité d'entretien									Page de référence
Effectuer dès que le nombre de kilomètres ou de mois est atteint.	km × 1 000	1	10	20	30	40	50	60	70	80	
	Mois	—	6	12	18	24	30	36	42	48	
Sous le capot et dessous de caisse											
Frein & liquide d'embrayage (Pour le niveau & les fuites)★			I	I	I	I	I	I	I	I	BR-11
Liquide de frein★						R				R	BR-11
Flexibles à dépression d'assistance de freins, raccords et soupape de contrôle						I				I	BR-22
Liquide de direction assistée et conduites (niveau et fuites)			I*1	I	I*1	I	I*1	I	I*1	I	ST-7
Frein, embrayage et système d'échappement			I	I	I	I	I	I	I	I	BR-11, CL-5, FE-10, FE-23
Huile d'engrenage de boîte-pont manuelle (niveau et fuites)			I*1	I	I*1	I	I*1	I	I*1	I	MT-11, MT-12
Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension et arbres de transmission★		I*2		I		I		I		I	ST-7, SU-7, SU-21
Extérieur et intérieur											
Parallélisme des roues (permuter et équilibrer les roues, si nécessaire)				I		I		I		I	SU-18, SU-30
Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de freinage★			I	I	I	I	I	I	I	I	BR-30, BR-34
Serrure, charnières & loquet de capot★			L*1	L	L*1	L	L*1	L	L*1	L	BT-8, BT-15
Ceintures de sécurité, boucles, enrouleurs, ancrages et dispositif de réglage				I		I		I		I	RS-3
Frein à pied, frein de stationnement et embrayage (jeu libre, course et fonctionnement)			I*1	I	I*1	I	I*1	I	I*1	I	BR-16, BR-47, CL-5
Filtre à air de ventilation★		Remplacer tous les 12 000 km ou tous les 12 mois									ATC-147
Systèmes de retenue supplémentaire à airbag	Voir NOTE (1)										RS-20

REMARQUE :

(1) Inspecter au bout de 10 ans, puis tous les 2 ans.

L'entretien des éléments marqués par "★" doit être effectué plus fréquemment conformément à "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

*1 : sauf modèles pour l'Australie

*2 : Modèles avec catalyseur trois voies

ENTRETIEN PERIODIQUE (SAUF POUR L'EUROPE)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles

Entretien dans des conditions de conduite difficiles

=NLMA0046S04

Les intervalles d'entretien indiqués aux pages précédentes sont donnés pour des conditions d'utilisation normales. Si le véhicule est principalement utilisé dans les conditions de conduite difficiles suivantes, il est nécessaire d'augmenter la fréquence d'entretien comme indiqué dans le tableau.

CONDITIONS DE CONDUITE DIFFICILES

NLMA0046S0401

- A — Conduite dans la poussière
- B — Conduite répétée sur de courtes distances
- C — Traction d'une remorque ou d'une caravane
- D — Ralenti prolongé
- E — Conduite dans des conditions climatiques extrêmement difficiles ou dans des endroits où les températures ambiantes sont soit extrêmement basses soit extrêmement élevées
- F — Conduite dans des régions très humides ou montagneuses
- G — Conduite sur des chaussées recouvertes de sel ou d'autres matériaux corrosifs
- H — Conduite sur des routes inégales et/ou boueuses ou dans le désert
- I — Conduite avec usage fréquent des freins ou dans des régions montagneuses

Condition de conduite									Élément d'entretien		Opérations d'entretien	Maintenance hauteur	Page de référence
A	Filtre à air	Type à papier visqueux	Remplacer	Plus fréquemment	EM-18, EM-129
A	B	C	D	Huile moteur & filtre à huile (moteur QG18)		Remplacer	Tous les 5 000 km ou 3 mois	LC-8, LC-9
A	B	C	D	Huile moteur (moteur YD22)		Remplacer	Plus fréquemment	LC-30
									Filtre à huile moteur (moteur YD22)			Tous les 7 500 km ou 6 mois	LC-32
A	.	.	.	E	Filtre à carburant (moteur YD22)		Remplacer	Tous les 20 000 km ou 12 mois	FE-16
.	F	.	.	.	Liquide de frein		Remplacer	Tous les 20 000 km ou 12 mois	BR-11
.	G	H	.	Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension et arbres de transmission		Vérification	Tous les 10 000 km ou tous les 6 mois	ST-7, SU-7, SU-21
A	.	C	.	.	.	G	H	I	Plaquettes de frein, étriers et autres composants du système de freinage		Vérification	Tous les 5 000 km ou 3 mois	BR-30, BR-34
.	G	.	.	Serrures, charnières et des loquets de capot		Lubrification	Tous les 5 000 km ou 3 mois	BT-8, BT-15
A	Filtre de climatisation		Remplacer	Plus fréquemment	ATC-147

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

Les tableaux suivants présentent le programme normal d'entretien. En fonction des conditions climatiques et atmosphériques, des types de revêtements de chaussée, des habitudes individuelles de conduite et de l'utilisation du véhicule, des opérations d'entretien additionnelles ou plus fréquentes peuvent être requises.

Un entretien similaire est nécessaire pour les entretiens périodiques dépassant la dernière fréquence d'entretien comme indiqué dans les tableaux.

Programme d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

MOTEUR QG18DE

NLMA0043S07

NLMA0043S0701

Abréviations : R = Remplacer I = Vérifier : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		Périodicité d'entretien								Pages de référence
		15	30	45	60	75	90	105	120	
Effectuer sur une base kilométrique ou sur une base annuelle si le kilométrage est inférieur à 15 000 km par an.	km x 1 000	15	30	45	60	75	90	105	120	
	Mois	12	24	36	48	60	72	84	96	
Compartment moteur et dessous de caisse										
Huile moteur (utiliser l'huile recommandée.)★		R	R	R	R	R	R	R	R	LC-8
Filtre à huile moteur (utiliser une pièce d'origine NISSAN ou équivalent.)★		R	R	R	R	R	R	R	R	LC-9
Courroies d'entraînement		I	I	I	I	I	I	I	I	EM-15
Système de refroidissement		I	I	I	I	I	I	I	I	LC-12
Liquide de refroidissement moteur anti-gel (utiliser un liquide de refroidissement moteur anti-gel NISSAN d'origine (L250) ou un produit équivalent.)	Voir NOTE (1)			I			R		I	LC-19
Filtre à air★					R				R	EM-18
Jeu des soupapes d'admission et d'échappement	Voir NOTE (2)									EM-49
Conduites d'évaporation de carburant et des émissions (EVAP)			I		I		I		I	FE-4/ EC-581
Bougies d'allumage			R		R		R		R	—
Filtre à carburant	Voir NOTE (3)									FE-8
Sonde à oxygène chauffée (capteur des gaz d'échappement)★	Voir NOTE (4)									GI-44, EC-163 ou EC-201

REMARQUE :

(1) Remplacer d'abord à 90 000 km/60 mois, puis tous les 60 000 km/48 mois. Procéder à l'étape I (Vérification de mélange et correction du rapport au besoin) entre deux échéances de remplacement.

(2) Aucun entretien périodique n'est requis. Cependant, si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

(3) Le filtre à carburant ne nécessite pas d'entretien. Pour les procédures d'entretien, se reporter à la section FE.

(4) Effectuer uniquement selon l'"Entretien dans des conditions de conduite sévères" pour les modèles sans système Euro-OBd (diagnostic de bord). Pour les modèles équipés du système EURO-OBd (diagnostic de bord), l'entretien périodique n'est pas nécessaire.

★ Les points d'entretien désignés par une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent, conformément aux indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel < 30 000 km/an) (Suite)

ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA CARROSSERIE

=NLMA0043S0702

Abréviations : R = Remplacer I = Vérifier : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		Périodicité d'entretien								Pages de référence
		15 12	30 24	45 36	60 48	75 60	90 72	105 84	120 96	
Effectuer sur une base kilométrique ou sur une base annuelle si le kilométrage est inférieur à 15 000 km par an.	km x 1 000 Mois									
Sous le capot et dessous de caisse										
Réglage des faisceaux		I	I	I	I	I	I	I	I	EL-65
Alignement des roues (faire alterner et équilibrer les roues si nécessaire)		I	I	I	I	I	I	I	I	SU-8/ SU-22
Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de freinage★		I	I	I	I	I	I	I	I	BR-30/ BR-32
Frein à pied, frein de stationnement et embrayage (pour jeu libre, course et fonctionnement)		I	I	I	I	I	I	I	I	BR-16/ BR-48 / CL-9
Flexibles à dépression d'assistance de freins, raccords et clapet sens unique			I		I		I		I	BR-23
Vérifier les freins et embrayage, systèmes et liquide (niveaux et fuites)		I	I	I	I	I	I	I	I	BR-11
Liquide de frein★			R		R		R		R	BR-11
Liquide et canalisations de direction assistée (pour niveau et fuites)		I	I	I	I	I	I	I	I	ST-7
Systèmes de retenue supplémentaire à airbag	Voir NOTE (1)									RS-25
Filtre à air de ventilation★			R		R		R		R	ATC-147
Vérifier l'huile d'engrenage de boîte-pont manuelle (absence de fuites) Utiliser l'huile d'engrenage NISSAN XZ d'origine ou exact équivalent.)		I	I	I	I	I	I	I	I	MT-11 MT-12
Liquide de boîte-pont automatique (pour niveau et fuites)★		I	I	I	I	I	I	I	I	AT-14
			I		I		I		I	ST-7/ SU-8 / SU-22 / FE-10
Corrosion de la carrosserie	Voir NOTE (2)									BT-7

REMARQUE :

(1) Inspecter après 10 ans, puis tous les 2 ans.

(2) Inspecter une fois par an.

★ Les points d'entretien désignés par une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent, conformément aux indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs diesel (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

Programme d'entretien pour les moteurs diesel (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

=NLMA0043S02

MOTEUR YD22

NLMA0043S0201

Abréviations : R = Remplacer I = Vérifier : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		Périodicité d'entretien						Pages de référence
		20	40	60	80	100	120	
Effectuer une base kilométrique, mais sur une base annuelle si le kilométrage est inférieur à 20 000 km par an.	km x 1 000 Mois	20 12	40 24	60 36	80 48	100 60	120 72	
Compartment moteur et dessous de caisse								
Huile moteur (Utiliser l'huile recommandée.)★		R	R	R	R	R	R	LC-30
Filtre à huile moteur (utiliser une pièce d'origine NISSAN ou équivalent.)★	Voir NOTE (1)	R	R	R	R	R	R	LC-32
Courroies d'entraînement		I	I	I	I	I	I	EM-127
Système de refroidissement		I	I	I	I	I	I	LC-36
Liquide de refroidissement moteur antigel (utiliser un liquide de refroidissement moteur antigel NISSAN d'origine (L250) ou un produit équivalent)	Voir NOTE (2)		I				I	LC-44
Filtre à air★				R			R	EM-129
Jeu des soupapes d'admission et d'échappement	Voir NOTE (3)							EM-184
Conduites de carburant			I		I		I	FE-16
Injecteurs	Voir NOTE (4)							EM-163
Filtre à carburant★			R		R		R	FE-16

REMARQUE :

(1) Le filtre à huile et le joint torique sont des pièces de remplacement.

(2) Remplacer d'abord à 100 000 km/60 mois, puis tous les 60 000 km/36 mois. Après le premier remplacement, effectuer "I" (vérification de la richesse de mélange et rectification si nécessaire) à la moitié des intervalles de remplacement.

(3) Si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

(4) Si la puissance du moteur diminue, si les gaz d'échappement sont noirs ou si le bruit du moteur s'amplifie, contrôler les injecteurs et, si nécessaire, remplacer l'ensemble d'injection.

★ Les points d'entretien désignés par une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent, conformément aux indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs diesel (kilométrage annuel < 30 000 km/an) (Suite)

ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA CARROSSERIE

=NLMA0043S0202

Abréviations : R = Remplacer I = Vérifier : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		Périodicité d'entretien						Pages de référence
		20 12	40 24	60 36	80 48	100 60	120 72	
Effectuer sur une base kilométrique ou sur une base annuelle si le kilométrage est inférieur à 20 000 km par an.	km x 1 000 Mois							
Sous le capot et dessous de caisse								
Réglage des faisceaux		I	I	I	I	I	I	EL-65
Parallélisme des roues (faire alterner et équilibrer les roues si nécessaire)		I	I	I	I	I	I	SU-18 SU-30
Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de freinage★		I	I	I	I	I	I	BR-30 BR-34
Frein à pied, frein de stationnement et embrayage (pour jeu libre, course et fonctionnement)		I	I	I	I	I	I	BR-16 BR-47 CL-5
Flexibles à dépression d'assistance de freins, raccords et clapet sens unique			I		I		I	BR-22
Vérifier les freins et embrayage, systèmes et liquide (niveaux et fuites)		I	I	I	I	I	I	BR-11 CL-5
Liquide de frein★			R		R		R	BR-11
Liquide et canalisations de direction assistée (pour niveau et fuites)		I	I	I	I	I	I	ST-7
Systèmes de retenue supplémentaire à airbag	Voir NOTE (1)							RS-20
Filtre à air de ventilation★		R	R	R	R	R	R	ATC-147
Vérifier l'huile d'engrenage de boîte-pont manuelle (absence de fuites). Utiliser l'huile d'engrenage NISSAN XZ d'origine ou exact équivalent.)		I	I	I	I	I	I	MT-11 MT-12
Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension, semi-arbres et système d'échappement★			I		I		I	ST-7 SU-7 SU-21 FE-10 FE-23
Corrosion de la carrosserie	Voir NOTE (2)							BT-7

REMARQUE :

(1) Inspecter après 10 ans, puis tous les 2 ans.

(2) Inspecter une fois par an.

★ Les points d'entretien désignés par une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent, conformément aux indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (kilométrage annuel < 30 000 km/an)

=NLMA0043S03

Les intervalles d'entretien indiqués aux pages précédentes sont donnés pour des conditions d'utilisation normales. Si le véhicule est principalement utilisé dans les conditions de conduite difficiles suivantes, il est nécessaire d'augmenter la fréquence d'entretien comme indiqué dans le tableau.

- A — Conduite dans la poussière
- B — Conduite répétée sur de courtes distances
- C — Traction d'une remorque ou d'une caravane
- D — Ralenti prolongé
- E — Conduite dans des conditions climatiques extrêmement difficiles ou dans des endroits où les températures ambiantes sont soit extrêmement basses soit extrêmement élevées
- F — Conduite dans des régions très humides ou montagneuses
- G — Conduite sur des chaussées recouvertes de sel ou d'autres matériaux corrosifs
- H — Conduite sur des routes inégales et/ou boueuses ou dans le désert
- I — Conduite avec usage fréquent des freins ou dans des régions montagneuses
- J — Usage fréquent de routes accidentées ou conduite dans l'eau
- K — Conduite à haut régime soutenu
- L — Pour les modèles sans système Euro-OBD

Condition de conduite												Elément d'entretien	Opérations d'entretien	Fréquence d'entretien
												Huile moteur et filtre à huile moteur		
A	B	C	D	Modèles à essence	Remplacer	Tous les 7 500 km ou 6 mois
												Modèles diesel	Remplacer	Tous les 10 000 km ou tous les 6 mois
												Filtre à air		
A	Modèles à essence	Remplacer	Tous les 30 000 km ou 24 mois
												Modèles diesel	Remplacer	Tous les 30 000 km ou 18 mois
												Filtre à carburant		
A	.	.	.	E	Modèles diesel	Remplacer	Tous les 20 000 km ou 12 mois
												Sonde à oxygène chauffée 1 (avant)		
.	L	Modèles à essence	Inspecter	Tous les 30 000 km ou 24 mois
												Sonde à oxygène chauffée 2 (arrière)		
.	L	Modèles à essence	Inspecter	Tous les 30 000 km ou 24 mois
												Filtre de climatisation		
A	Modèles à essence	Remplacer	Tous les 15 000 km ou 12 mois
												Modèles diesel	Remplacer	Tous les 10 000 km ou tous les 6 mois
												Liquide de frein		
.	F	Modèles à essence	Remplacer	Tous les 15 000 km ou 12 mois
												Modèles diesel	Remplacer	Tous les 20 000 km ou 12 mois

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (kilométrage annuel < 30 000 km/an) (Suite)

Condition de conduite											Elément d'entretien	Opérations d'entretien	Fréquence d'entretien	
.	.	C	H	Liquide pour boîte-pont automatique		
.	.	C	H	Modèles à essence	Remplacer	Tous les 30 000 km ou 24 mois
A	.	C	.	.	.	G	H	I	.	.	.	Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de frein		
A	.	C	.	.	.	G	H	I	.	.	.	Modèles à essence	Inspecter	Tous les 7 500 km ou 6 mois
A	.	C	.	.	.	G	H	I	.	.	.	Modèles diesel	Inspecter	Tous les 10 000 km ou tous les 6 mois
.	G	H	Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension, semi-arbres et système d'échappement		
.	G	H	Modèles à essence	Inspecter	Tous les 15 000 km ou 12 mois
.	G	H	Modèles diesel	Inspecter	Tous les 20 000 km ou 12 mois

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel > 30 000 km/an)

Programme d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel > 30 000 km/an)

=NLMA0043S08

MOTEUR QG18DE

NLMA0043S0801

Abréviations : R = Remplacer I = Vérifier : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		Périodicité d'entretien								Pages de référence	
		km x 1 000	15	30	45	60	75	90	105		120
Compartment moteur et dessous de caisse											
Huile moteur (utiliser l'huile recommandée.)★		R	R	R	R	R	R	R	R	LC-8	
Filtre à huile moteur (utiliser une pièce d'origine NISSAN ou équivalent.)★		R	R	R	R	R	R	R	R	LC-9	
Courroies d'entraînement		I	I	I	I	I	I	I	I	EM-15	
Système de refroidissement			I		I		I		I	LC-12	
Liquide de refroidissement moteur antigel (utiliser un liquide de refroidissement moteur antigel NISSAN d'origine (L250) ou un produit équivalent.)	Voir NOTE (1)			I				R		I	LC-19
Filtre à air★					R					R	EM-18
Jeu des soupapes d'admission et d'échappement	Voir NOTE (2)										EM-49
Conduites d'évaporation de carburant et des émissions (EVAP)					I					I	FE-4/ EC-581
Bougies d'allumage			R		R		R			R	—
Filtre à carburant	Voir NOTE (3)										FE-8
Sonde à oxygène chauffée	Voir NOTE (4)										GI-44/ EC-163 ou EC-201

REMARQUE :

(1) Remplacer aux premiers 90 000 km, puis tous les 60 000 km. Effectuer "I" (vérification de la richesse de mélange et rectification si nécessaire) à la moitié des intervalles de remplacement.

(2) Aucun entretien périodique n'est requis. Cependant, si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

(3) Le filtre à carburant ne nécessite pas d'entretien. Pour les procédures d'entretien, se reporter à la section FE.

(4) Effectuer uniquement selon l'"Entretien dans des conditions de conduite sévères" pour les modèles sans système Euro-OBd (diagnostic de bord). Pour les modèles équipés du système EURO-OBd (diagnostic de bord), l'entretien périodique n'est pas nécessaire.

★ Les points d'entretien désignés par une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent, conformément aux indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs à essence (kilométrage annuel > 30 000 km/an) (Suite)

ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA CARROSSERIE

=NLMA0043S0802
Abréviations : R = Remplacer I = Vérifier : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		Périodicité d'entretien								Pages de référence
		15	30	45	60	75	90	105	120	
Effectuer sur une base kilométrique uniquement.	km x 1 000									
Sous le capot et dessous de caisse										
Réglage des faisceaux			I		I		I		I	EL-65
Parallélisme des roues (faire alterner et équilibrer les roues si nécessaire)			I		I		I		I	SU-8/ SU-22
Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de freinage★			I		I		I		I	BR-30 BR-32
Frein à pied, frein de stationnement et embrayage (pour jeu libre, course et fonctionnement)			I		I		I		I	BR-16/ BR-48 / CL-9
Flexibles à dépression d'assistance de freins, raccords et clapet sens unique					I				I	BR-23
Vérifier les freins et embrayage, systèmes et liquide (niveaux et fuites)			I		I		I		I	BR-11
Liquide de frein★					R				R	BR-11
Liquide et conduites de direction assistée (pour niveau et fuites)			I		I		I		I	ST-7
Systèmes de retenue supplémentaire à airbag	Voir NOTE (1)									RS-25
Filtre à air de ventilation★			R		R		R		R	ATC-147
Vérifier l'huile d'engrenage de boîte-pont manuelle (absence de fuites) Utiliser l'huile d'engrenage NISSAN XZ d'origine ou exact équivalent.)			I		I		I		I	MT-11 MT-12
Liquide de boîte-pont automatique (pour niveau et fuites)★			I		I		I		I	AT-14
Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension, semi-arbres et système d'échappement★					I				I	ST-7/ SU-8 / SU-22 / FE-10
Corrosion de la carrosserie	Voir NOTE (2)									BT-7

REMARQUE :

(1) Inspecter après 10 ans, puis tous les 2 ans.

(2) Inspecter une fois par an.

★ Les points d'entretien désignés par une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent, conformément aux indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs diesel (kilométrage annuel > 30 000 km/an)

Programme d'entretien pour les moteurs diesel (kilométrage annuel > 30 000 km/an)

=NLMA0043S05

MOTEUR YD22

NLMA0043S0501

Abréviations : R = Remplacer I = Vérifier : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		Périodicité d'entretien						Pages de référence
		km x 1 000	20	40	60	80	100	
Compartment moteur et dessous de caisse								
Huile moteur (Utiliser l'huile recommandée.)★		R	R	R	R	R	R	LC-30
Filtre à huile moteur (utiliser une pièce d'origine NISSAN ou équivalent.)★	Voir NOTE (1)	R	R	R	R	R	R	LC-32
Courroies d'entraînement		I	I	I	I	I	I	EM-127
Système de refroidissement		I	I	I	I	I	I	LC-36
Liquide de refroidissement moteur antigel (utiliser un liquide de refroidissement moteur antigel NISSAN d'origine (L250) ou un produit équivalent.)	Voir NOTE (2)		I				I	LC-44
Filtre à air★				R			R	EM-129
Jeu des soupapes d'admission et d'échappement	Voir NOTE (3)							EM-184
Conduites de carburant				I			I	FE-16
Injecteurs	Voir NOTE (4)							EM-163
Filtre à carburant★				R			R	FE-16

REMARQUE :

(1) Le filtre à huile et le joint torique sont des pièces de remplacement.

(2) Remplacer d'abord aux premiers 100 000 km, puis tous les 60 000 km. Après le premier remplacement, effectuer "I" (vérification de la richesse de mélange et rectification si nécessaire) à la moitié des intervalles de remplacement.

(3) Si le bruit de la soupape s'amplifie, vérifier le jeu de la soupape.

(4) Si la puissance du moteur diminue, si les gaz d'échappement sont noirs ou si le bruit du moteur s'amplifie, contrôler les injecteurs et, si nécessaire, remplacer l'ensemble d'injection.

★ Les points d'entretien désignés par une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent, conformément aux indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Programme d'entretien pour les moteurs diesel (kilométrage annuel > 30 000 km/an) (Suite)

ENTRETIEN DU CHASSIS ET DE LA CARROSSERIE

=NLMA0043S0502

Abréviations : R = Remplacer I = Vérifier : corriger ou remplacer si nécessaire

OPERATIONS D'ENTRETIEN		Périodicité d'entretien												Pages de référence
		km x 1 000	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	
Sous le capot et dessous de caisse														
Réglage des faisceaux					I				I				I	EL-65
Parallélisme des roues (faire alterner et équilibrer les roues si nécessaire)					I				I				I	SU-18 SU-30
Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de freinage★			I		I				I			I	I	BR-30 BR-34
Frein à pied, frein de stationnement et embrayage (pour jeu libre, course et fonctionnement)			I		I				I			I	I	BR-16 BR-47 CL-5
Flexibles à dépression d'assistance de freins, raccords et clapet sens unique									I				I	BR-22
Vérifier les freins et embrayage, systèmes et liquide (niveaux et fuites)			I		I				I			I	I	BR-11 CL-5
Liquide de frein★								R					R	BR-11
Liquide et canalisations de direction assistée (pour niveau et fuites)			I		I				I			I	I	ST-7
Systèmes de retenue supplémentaire à airbag	Voir NOTE (1)													RS-20
Filtre à air de ventilation★			R		R				R				R	ATC-147
Vérifier l'huile d'engrenage de boîte-pont manuelle (absence de fuites) Utiliser l'huile d'engrenage NISSAN XZ d'origine ou exact équivalent.)					I				I				I	MT-11 MT-12
Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension, semi-arbres et système d'échappement★									I				I	ST-7 SU-7 SU-21 FE-10 FE-23
Corrosion de la carrosserie	Voir NOTE (2)													BT-7

REMARQUE :

(1) Inspecter après 10 ans, puis tous les 2 ans.

(2) Inspecter une fois par an.

★ Les points d'entretien désignés par une "★" doivent faire l'objet d'un entretien plus fréquent, conformément aux indications données sous "Entretien dans des conditions de conduite difficiles".

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (kilométrage annuel > 30 000 km/an)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (kilométrage annuel > 30 000 km/an)

=NLMA0043S06

Les intervalles d'entretien indiqués aux pages précédentes sont donnés pour des conditions d'utilisation normales. Si le véhicule est principalement utilisé dans les conditions de conduite difficiles suivantes, il est nécessaire d'augmenter la fréquence d'entretien comme indiqué dans le tableau.

- A — Conduite dans la poussière
- B — Conduite répétée sur de courtes distances
- C — Traction d'une remorque ou d'une caravane
- D — Ralenti prolongé
- E — Conduite dans des conditions climatiques extrêmement difficiles ou dans des endroits où les températures ambiantes sont soit extrêmement basses soit extrêmement élevées
- F — Conduite dans des régions très humides ou montagneuses
- G — Conduite sur des chaussées recouvertes de sel ou d'autres matériaux corrosifs
- H — Conduite sur des routes inégales et/ou boueuses ou dans le désert
- I — Conduite avec usage fréquent des freins ou dans des régions montagneuses
- J — Usage fréquent de routes accidentées ou conduite dans l'eau
- K — Conduite à haut régime soutenu
- L — Pour les modèles sans système Euro-OBD

Condition de conduite												Elément d'entretien	Opérations d'entretien	Fréquence d'entretien
A												Huile moteur et filtre à huile moteur		
												Modèles à essence	Remplacer	Tous les 7 500 km
												Modèles diesel	Remplacer	Tous les 10 000 km
A												Filtre à air		
												Modèles à essence	Remplacer	Tous les 30 000 km
												Modèles diesel	Remplacer	Tous les 30 000 km
A												Filtre à carburant		
												Modèles diesel	Remplacer	Tous les 30 000 km
L												Sonde à oxygène chauffée 1 (avant)		
												Modèles à essence	Inspecter	Tous les 60 000 km
L												Sonde à oxygène chauffée 2 (arrière)		
												Modèles à essence	Inspecter	Tous les 60 000 km
A												Filtre de climatisation		
												Modèles à essence	Remplacer	Tous les 15 000 km
												Modèles diesel	Remplacer	Tous les 10 000 km
F												Liquide de frein		
												Modèles à essence	Remplacer	Tous les 30 000 km
												Modèles diesel	Remplacer	Tous les 30 000 km
C												Liquide pour boîte-pont automatique		
												Modèles à essence	Remplacer	Tous les 60 000 km

ENTRETIEN PERIODIQUE (POUR L'EUROPE)

Entretien dans des conditions de conduite difficiles (kilométrage annuel > 30 000 km/an) (Suite)

Condition de conduite												Elément d'entretien	Opérations d'entretien	Fréquence d'entretien
A	.	C	.	.	.	G	H	I	.	.	.	Plaquettes de frein, rotors et autres composants du système de frein		
												Modèles à essence	Inspecter	Tous les 15 000 km
												Modèles diesel	Inspecter	Tous les 10 000 km
.	G	H	Mécanisme de direction et timonerie, pièces d'essieu et de suspension, semi-arbres et système d'échappement		
												Modèles à essence	Inspecter	Tous les 30 000 km
												Modèles diesel	Inspecter	Tous les 30 000 km

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

Liquides et lubrifiants

Liquides et lubrifiants

NLMA0006S01

		Liquides et lubrifiants recommandés
Huile moteur	Moteur QG	<ul style="list-style-type: none"> ● Sauf pour l'Europe API SE, SF, SG, SH, SJ ou SL*1 Catégorie ILSAC GF-I, GF-II ou GF-III*1 ● Pour l'Europe API SG, SH, SJ ou SL*1 Catégorie ILSAC GF-I, GF-II ou GF-III*1 ACEA 96-A2
	Moteur YD	<ul style="list-style-type: none"> ● Sauf pour l'Europe API CD, CE, CF ou CF-4*1, *2 ● Pour l'Europe API CF-4*1, *2 ACEA B1, B3
Système de refroidissement		<ul style="list-style-type: none"> ● Sauf pour l'Europe Liquide de refroidissement du moteur d'origine Nissan, ou de qualité équivalente*3 ● Pour l'Europe Liquide de refroidissement antigel (L250) d'origine Nissan ou équivalent*3
Huile pour engrenages pour boîte-pont manuelle		<ul style="list-style-type: none"> ● Sauf pour l'Europe API GL-4 Indice de viscosité SAE 75W-90 ● Pour l'Europe Huile pour engrenages XZ d'origine Nissan ou équivalent exact.
Liquide pour boîte-pont automatique		Liquide ATF d'origine Nissan ou équivalent*4
Liquide de direction assistée		Type Dexron™ III ou équivalent
Liquides de frein et d'embrayage		<ul style="list-style-type: none"> ● Sauf pour l'Europe DOT 3 (US FMVSS N°116) ● Pour l'Europe DOT 3 ou DOT 4 (US FMVSS N°116)*5
Graisse à usages multiples		NLGI n°2 (à base de savon au lithium)

*1 : Pour de plus amples détails, se reporter à "Indice de viscosité SAE".

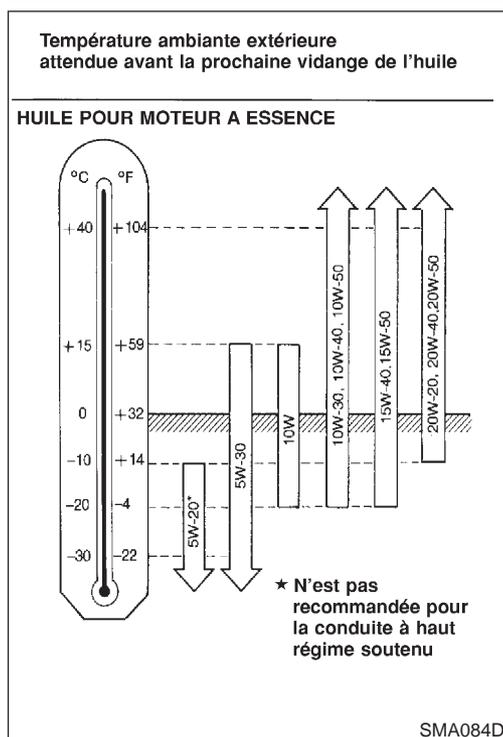
*2 : Ne pas utiliser de API CG-4.

*3 : Utiliser du liquide de refroidissement moteur d'origine Nissan [pour l'Europe, utiliser du liquide de refroidissement antigel (L250 d'origine Nissan) ou liquide de qualité équivalente, afin d'éviter une éventuelle corrosion de l'aluminium à l'intérieur du circuit de refroidissement moteur provoquée par l'utilisation d'un liquide de refroidissement moteur non d'origine.

Noter que toute réparation d'un problème survenu dans le système de liquide de refroidissement moteur utilisant du liquide qui n'est pas d'origine risque ne pas être couverte par la garantie même si ces incidents se produisent pendant la période de garantie.

*4 : Pour de plus amples informations sur les liquides appropriées, y compris la (les) marque(s) recommandée(s) de liquide de boîte automatique Dexron™ III/Mercon™.

*5 : Ne pas mélanger différent types de liquides (DOT 3 et DOT 4).



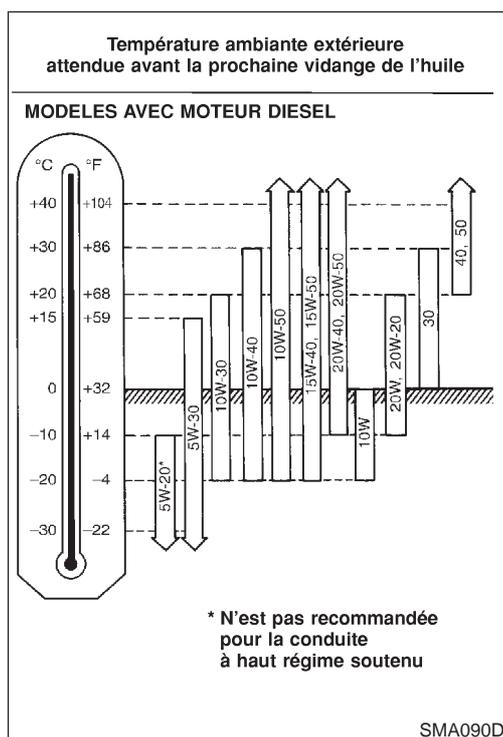
Indice de viscosité SAE

=NLMA0006S02

MOTEUR A ESSENCE

NLMA0006S0206

- Pour les pays tempérés et froids : L'huile 10W-30 est préférable lorsque la température ambiante est supérieure à -20°C .
- L'huile 5W-30 améliore de manière positive la consommation de carburant.
- Pour les pays chauds : Les huiles 20W-40 et 20W-50 conviennent.



MOTEUR DIESEL

NLMA0006S0205

- Pour les régions froides : Utiliser de préférence l'huile 5W-30. Pour les modèles équipés de turbocompresseur, l'huile 5W-20 n'est pas recommandée.
- Pour les régions chaudes ou très chaudes : Les huiles 20W-40 et 20W-50 conviennent.

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

Richesse de mélange du liquide de refroidissement moteur

La température extérieure s'abaisse jusqu'à	Composition	
°C	Liquide de refroidissement moteur (concentré)	Eau déminéralisée ou eau distillée
-15	30%	70%
-35	50%	50%

SMA089D

Richesse de mélange du liquide de refroidissement moteur

=NLMA0006S03

Le circuit de refroidissement moteur est rempli en atelier avec un liquide de refroidissement à la durée de vie prolongée, de haute qualité et utilisable toute l'année. Le liquide de refroidissement moteur de haute qualité contient des solutions spécifiques efficaces contre la corrosion et le gel. Il est ainsi inutile de rajouter des additifs pour le circuit de refroidissement.

PRECAUTION :

- **Pour l'Europe**
Pour l'appoint ou le remplacement du liquide de refroidissement, utiliser exclusivement du liquide de refroidissement antigel (L250) d'origine NISSAN ou équivalent. L250 est un liquide de refroidissement de type pré-mélangé.
- **Sauf pour l'Europe**
Lors de l'ajout ou du remplacement du liquide de refroidissement, s'assurer d'utiliser uniquement du liquide de refroidissement du moteur d'origine Nissan ou de qualité équivalente avec la richesse de mélange appropriée. Voir les exemples sur la gauche.

L'utilisation d'autres types de liquide de refroidissement moteur peut endommager le circuit de refroidissement.

- Lors de la vérification de la richesse de mélange du liquide de refroidissement avec un densimètre, utiliser le tableau ci-dessous pour corriger l'indication du densimètre (densité spécifique) en fonction de la température du liquide de refroidissement.

Densité spécifique du liquide de refroidissement mélangé

Unité : densité spécifique

Richesse de mélange du liquide de refroidissement moteur	Température du liquide de refroidissement °C			
	15	25	35	45
30%	1,046 - 1,050	1,042 - 1,046	1,038 - 1,042	1,033 - 1,038
50%	1,076 - 1,080	1,070 - 1,076	1,065 - 1,071	1,059 - 1,065

AVERTISSEMENT :

Ne jamais déposer le bouchon de radiateur lorsque le moteur est chaud. De graves brûlures pourraient être causées par le liquide sous haute pression qui s'échappe du radiateur. Attendre que le moteur et le radiateur aient refroidi.